

Voies de chemin de fer entre Villeneuve et Roche.

Renens, décembre 2025

Nous vous remercions de votre compréhension.



Travaux sur les voies pour la modernisation de l'infrastructure.
Durée: de janvier à décembre 2026.

Chères riveraines et chers riverains,

Les travaux de modernisation des voies de chemin de fer entre Villeneuve et St-Maurice ont débuté en janvier 2025 et se poursuivront en 2026. Les CFF réalisent différents chantiers sur les voies pour moderniser les infrastructures, comme la ligne de contact électrique ou les réseaux de câbles.

Vous trouverez au verso les dates des prochains travaux de nuit planifiés.

Un nouvel avis de travaux vous parviendra au printemps 2026 pour la suite des opérations.

En tant que cheffe de projet, je reste volontiers à votre disposition en cas de questions via l'adresse: projets.romandie@cff.ch.

Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum les nuisances dues aux travaux. Toutefois, pour la sécurité des ouvriers, des alarmes acoustiques retentiront lors des différents chantiers.

D'avance, nous vous prions de nous excuser pour les désagréments et vous remercions de votre compréhension.

Avec nos meilleures salutations,

Nadya Hannane
Cheffe de projet
CFF Infrastructure



Aperçu des travaux planifiés de nuit et les week-ends.

Date	Durée	Type de travaux
Du 11.01.2026 au 23.01.2026	20h00 – 06h00	Descriptif travaux: construction de fondation de mâts de ligne de contact Nuisances: bruyant Zone: voies à la sortie de la gare de Villeneuve, en direction du Valais.

Vous trouverez les avis de travaux au format numérique et la possibilité de s'inscrire pour recevoir ce document par email sous cff.ch/travaux (inscription à la newsletter).

Pour plus d'informations sur le bruit des chantiers, nous renvoyons à la page cff.ch/émissions.

Veuillez consulter l'horaire en ligne sur CFF.ch ou dans l'application Mobile CFF avant chaque voyage. L'application Mobile CFF vous permet en outre de configurer votre trajet pendulaire personnel. Abonnez-vous aux notifications push en cas de perturbations ou d'écart par rapport à l'horaire en raison de chantiers, même sans consulter l'horaire.

